

CQP Façonnier (ière) céramiste

RNCP27856 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Sans niveau – le positionnement dans le cadre de national des certifications professionnelles est non déterminé
Code(s) NSF	224
Code(s) ROME	H2803, B1201
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3238 — Industries céramiques de France
Date d'échéance	03/03/2020

Certificateur(s)

CONFEDER INDUSTRIE CERAMIQUES FRANCE · SIRET : 78466859200057

Commission paritaire nationale de l'emploi et de la formation professionnelle (CPNE-FP) des industries céramiques de France - Confédération des industries céramiques de France (CICF)

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le (La) façonnier (ière) céramiste met en forme des séries de pièces à partir d'une pâte céramique à l'état sec, plastique ou liquide (barbotine), à l'aide de moules en plâtre, résine ou métallique et d'équipement technologique (manuel, semi-auto ou automatique). Cette mise en forme est éventuellement complétée par des opérations de garnissage, de tournasage et de finition.

Il ou elle assure la traçabilité des opérations de production, assure la maintenance de premier niveau, nettoie son poste de travail et respecte les consignes de sécurité.

Ses compétences s'articulent autour de 6 grands pôles d'activités :

A1 : Approvisionner, préparer, régler les installations, les machines et les accessoires et lancer la production.

A2 : Assurer la production en mode normal

A3 : Assurer la production en mode dégradé

A4 : Contrôler la production et rendre compte

A5 : Maintenir et améliorer

A6 : Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Les capacités attestées :

C1 : Approvisionner et/ou contrôler les matières d'œuvre

C2 : Approvisionner et contrôler les accessoires liés à la machine

C3 : Réaliser -si nécessaire- des ajustements prescrits

C4 : Vérifier l'état des protections et des sécurités

C5 : Désinstaller puis installer et procéder aux réglages des outils

C6 : Réintégrer l'ancien outillage, nettoyer le poste, ranger et contrôler le poste

C7 : Effectuer un essai de qualification

C8 : Démarrer le moyen de production

C9 : Assurer les productions demandées

C10 : S'assurer de la continuité de l'approvisionnement de la matière première

C11 : Surveiller les indicateurs et paramètres machine
C12 : Arrêter le moyen de production
C13 : Identifier les dérives
C14 : Corriger les dérives
C15 : Identifier le dysfonctionnement
C16 : Produire en mode dégradé
C17 : Contrôler la production
C18 : Discriminer les produits
C19 : Rendre compte de l'avancement de la production
C20 : Saisir les informations qualités, gestion de production et maintenance
C21 : Assurer la maintenance de premier niveau et identifier les points à surveiller
C22 : Effectuer les contrôles systématiques et réaliser les réglages
C23 : Vérifier le bon fonctionnement de l'installation
C24 : Proposer des actions d'amélioration
C25 : Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur au poste

Blocs de compétences

RNCP27856BC01 — Maintenir et améliorer

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

C21 : Assurer la maintenance de premier niveau et identifier les points à surveiller
C22 : Effectuer les contrôles systématiques et réaliser les réglages
C23 : Vérifier le bon fonctionnement de l'installation
C24 : Proposer des actions d'amélioration

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, si le lieu du jury le permet, par observation avec questionnements .

Et/ou

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : Le (la) candidat(e) transmet un dossier descriptif des activités à l'Institut de Céramique Française centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant un jury

permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le (la)candidat(e) lors de la réalisation des activités professionnelles.

Et

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

RNCP27856BC02 — Approvisionner, préparer, régler les installations, les machines et les accessoires et lancer la production

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

- C1 : Approvisionner et/ou contrôler les matières d'œuvre
- C2 : Approvisionner et contrôler les accessoires liés à la machine
- C3 : Réaliser -si nécessaire- des ajustements prescrits
- C4 : Vérifier l'état des protections et des sécurités
- C5 : Désinstaller puis installer et procéder aux réglages des outils
- C6 : Réintégrer l'ancien outillage, nettoyer le poste, ranger et contrôler le poste
- C7 : Effectuer un essai de qualification

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, si le lieu du jury le permet, par observation avec questionnements .

Et/ou

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : Le (la) candidat(e) transmet un dossier descriptif des activités à l'Institut de Céramique Française centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer

ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces

activités devant un jury

permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le (la)candidat(e) lors de la réalisation des activités professionnelles.

Et

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

RNCP27856BC03 — Assurer la production en mode normal

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

- C8 : Démarrer le moyen de production
- C9 : Assurer les productions demandées
- C10 : S'assurer de la continuité de l'approvisionnement de la matière première
- C11 : Surveiller les indicateurs et paramètres machine
- C12 : Arrêter le moyen de production

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, si le lieu du jury le permet, par observation avec questionnements .

Et/ou

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : Le (la) candidat(e) transmet un dossier descriptif des activités à l'Institut de Céramique Française centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer

ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces

activités devant un jury

permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le (la)candidat(e) lors de la réalisation des activités professionnelles.

Et

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

RNCP27856BC04 — Assurer la production en mode dégradé

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

C13 : Identifier les dérives

C14 : Corriger les dérives

C15 : Identifier le dysfonctionnement

C16 : Produire en mode dégradé

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, si le lieu du jury le permet, par observation avec questionnements .

Et/ou

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : Le (la) candidat(e) transmet un dossier descriptif des activités à l'Institut de Céramique Française centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer

ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces

activités devant un jury

permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le (la)candidat(e) lors de la réalisation des activités professionnelles.

Et

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

RNCP27856BC05 — Contrôler la production et rendre compte

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétences reprend les capacités professionnelles suivantes :

C17 : Contrôler la production

C18 : Discriminer les produits

C19 : Rendre compte de l'avancement de la production

C20 : Saisir les informations qualités, gestion de production et maintenance

Modalités d'évaluation :

Evaluation à partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, si le lieu du jury le permet, par observation avec questionnements .

Et/ou

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : Le (la) candidat(e) transmet un dossier descriptif des activités à l'Institut de Céramique Française centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer

ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces activités devant un jury permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.
Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le (la)candidat(e) lors de la réalisation des activités professionnelles.

Et

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

RNCP27856BC06 — Appliquer les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Ce bloc de compétence reprend la capacité professionnelle suivante :

C25 : Respecter les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur au poste

Modalités d'évaluation :

Évaluation à partir d'une situation professionnelle réelle ou reconstituée, si le lieu du jury le permet, par observation avec questionnements .

Et/ou

Présentation des activités réalisées en milieu professionnel : Le (la) candidat(e) transmet un dossier descriptif des activités à l'Institut de Céramique Française

centre d'examen, dans les délais et conditions préalablement fixés, afin de montrer que les capacités professionnelles à évaluer

ont bien été mises en œuvre en entreprise.

La présentation de ces

activités devant un jury

permettra au candidat de démontrer que les exigences du référentiel de certification sont satisfaites.

Et

Avis de l'entreprise : L'entreprise (tuteur, responsable fonctionnel ou hiérarchique...) donne un avis au regard du référentiel de certification (capacités professionnelles et/ou critères) sur les éléments mis en œuvre par le (la)candidat(e) lors de la réalisation des activités professionnelles.

Et

Avis de l'organisme de formation

à partir des évaluations mises en œuvre au cours du cycle de formation ou de l'entretien de validation dans le cadre d'une VAE.

Attestation :

Chaque bloc est certifié, il donne lieu à une évaluation et une validation.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteurs d'activités : industrie et artisanat céramique

Céramique sanitaire / céramiques réfractaires / céramiques techniques / Arts de la table / carreaux / poterie horticole / poterie utilitaire / luminaire. Entreprises généralement de type PME/PMI.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Façonnier (ière) céramiste
- Conducteur (trice) de moyen de production
- Operateur (trice) régleur (euse)

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	2 216 €
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction · tension 3/5 (Modérée) E5X70 — Techniciens des industries de process · tension 4/5 (Élevée) E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	8 112
Jugés difficiles à recruter	39 %
Emplois saisonniers	15 %
Familles professionnelles (FAP)	E1X30 — Ouvriers de l'industrie verrière, céramique et matériaux de construction E5X70 — Techniciens des industries de process E5X80 — Agents de maîtrise et assimilés des industries de process

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le président du jury est élu à chaque jury parmi et par les membres du jury, avec dans la mesure du possible une alternance de candidature entre le collège employeurs et le collège salariés

Nombre de personnes composant le jury : 4

Pourcentage du nombre de personnes extérieures au dispositif conduisant au CQP : 100%

Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50 % de représentants du collège employeur et 50% de représentant du collège salariés.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

IDEM

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	03/03/2020
-------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/27856/>